



DIPLÔME DE SCIENCES PO STRASBOURG

1^{ère} ANNÉE

2019/2020

Etudiants redoublant la 1^{ère} année du Diplôme de Sciences Po Strasbourg (suite à la session de septembre 2019)

- **Première étape**

Le montant définitif de vos droits, les informations relatives aux modalités d'inscription et la liste des pièces justificatives à fournir vous seront notifiés par courrier courant juillet.

- **Seconde étape**

Les inscriptions administratives seront effectuées par le service de la scolarité suite aux résultats de la session de septembre, après réception et vérification des pièces demandées.

Une fois votre inscription finalisée, le certificat de scolarité et la quittance des droits d'inscription seront téléchargeables sur votre ENT, dans la rubrique : « Mon Dossier / Justificatifs de scolarité ». Les stickers 2019/2020 seront disponibles au bureau 407 de l'Ensemble Saint-Georges (horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 13h30 à 17h), sur présentation de la carte Pass Campus et du certificat de scolarité 2019/2020.